

Communiqué de presse

Sondage représentatif sur le changement de caisse maladie

Un adulte sur quatre a changé d'assurance de base pour l'année 2023

En 2023, les primes de l'assurance de base augmenteront en moyenne de 6,6 %. La hausse des prix a déclenché un mouvement massif de changement de caisse : un adulte sur quatre a changé de caisse maladie pour la nouvelle année. C'est ce qu'indique une enquête représentative de comparis.ch. Les Romands ont été particulièrement enclins au changement. Proportionnellement, un nombre particulièrement élevé de personnes ayant changé de caisse maladie sont passées d'Assura et d'Atupri à la KPT.

Zurich, le 22 décembre 2022 – Les fortes hausses des primes de l'assurance de base, qui s'élèveront en moyenne à 6,6 % en 2023, ont affecté les Suisses, habituellement peu enclins à changer de caisse. Pendant des années, le pourcentage de personnes changeant de caisse maladie était situé dans une fourchette à un chiffre. Cette année, près d'un adulte sur quatre (intervalle de confiance de 25 à 28 %) a opté pour un changement de prestataire pour leur assurance de base. C'est ce qu'indique une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur en ligne.

Les jeunes, les hommes et les Romands sont les plus enclins au changement

Les moins de 36 ans sont les plus enclins au changement, représentant une part de 41 %. De même, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes à avoir changé de caisse (32 % contre 21 %).

Pour 2023, les Romands ont été nettement plus nombreux à changer d'assurance de base (31 %) que les Suisses alémaniques (25 %). Au Tessin, 18 % ont changé de caisse.

En Suisse, plus d'un quart des assurés ont changé de caisse maladie

Pourcentage de personnes ayant changé d'assurance de base, par région linguistique



Source : Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact (3 156 personnes interrogées, décembre 2022, intervalle de confiance $\pm 1,5$ %)

c̈omparis.ch

[Lien vers le graphique](#)

« Plus les primes grimpent, plus les assurés changent de caisse maladie. Selon notre enquête représentative, plus d'un quart des assurés adultes seront assurés l'année prochaine dans une autre caisse maladie, ce qui me surprend. Mon pronostic après la publication des primes 2022 par le conseiller fédéral Berset dépassait les 13 %. L'inflation a sans doute encore accru la propension à économiser », explique Felix Schneuwly, expert en caisse maladie chez Comparis.

La hausse des primes, principal argument en faveur du changement

La forte hausse des primes a de loin été la principale motivation pour un changement de caisse maladie. 61 % des personnes désireuses de changer de caisse ont évalué cette forte hausse comme un facteur important ou très important. 47 % des personnes désireuses de changer de caisse ont déclaré en changer régulièrement. Pour 44 % des personnes ayant changé de caisse, le mauvais service fourni par l'ancienne caisse a été un facteur de motivation clé pour le changement. C'est principalement la caisse qui a fait l'objet d'un changement. 69 % de la clientèle ayant changé de caisse a conservé sa franchise auprès du nouvel assureur. 62 % n'ont pas changé de modèle au moment du changement.

« Le fait que près de la moitié des personnes ayant changé de caisse ne soient pas satisfaites de la qualité du service de leur ancienne caisse montre que des primes plus basses que celles de la concurrence ne suffisent pas pour rester compétitif. Le pourcentage élevé d'assurés qui ne changent que de caisse, mais pas de franchise ni de modèle d'assurance alternatif, montre que beaucoup d'entre eux ne faisaient plus d'économies avec leur ancienne caisse », explique Schneuwly. Les arguments soulignent également l'importance de la liberté de choix pour les assurés. « Ce n'est que lorsqu'il existe plus d'une caisse d'assurance que les personnes insatisfaites ont la possibilité de se tourner vers un autre assureur », explique Schneuwly.

Proportionnellement le plus grand transfert d'Assura et d'Atupri vers la KPT

Sur les 3 156 personnes interrogées dans toutes les régions de Suisse, 843 ont changé d'assurance de base pour 2023. Il s'agit donc proportionnellement du transfert le plus important d'Assura et Atupri vers la KPT. Un nombre significatif de personnes a également changé de caisse maladie pour passer de Visana à Helsana. Parmi toutes les caisses, la KPT apparaît comme le plus grand gagnant en termes de croissance de la clientèle.

« Outre la KPT, qui comptera environ 40 % de clients supplémentaires en 2023, ce sont surtout les petits assureurs avec des hausses de primes modérées qui ont attiré de nombreux nouveaux clients. C'est une surprise. En effet, au cours des dernières années, ce sont les grandes caisses qui avaient tendance à gagner des clients et les petites à en perdre. Étant donné que chaque assureur doit constituer des réserves pour les nouveaux clients, une augmentation massive de la clientèle comporte le risque d'un taux de solvabilité insuffisant pour l'année à venir. Si, dans certains cantons, un assureur propose des primes moins coûteuses que celles de la concurrence et pourrait ainsi profiter d'une forte croissance, l'OFSP a deux options. Il peut ne pas approuver les primes, ou il peut les approuver et pourra alors avoir à ordonner une augmentation des primes au cours de l'année suivante. Après une augmentation des primes en cours d'année, la plupart des nouveaux clients repartent aussitôt », explique l'expert de Comparis.

Méthodologie

L'enquête représentative a été réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch en décembre 2022 auprès d'un échantillon de 3 156 personnes issues de toutes les régions de Suisse. 843 d'entre elles ont indiqué qu'elles allaient changer d'assurance de base pour 2023.

Plus d'informations :

Felix Schneuwly

Expert Assurance maladie

Téléphone : 079 600 19 12

E-mail : media@comparis.ch

comparis.ch

Annexe

Code pour intégrer le graphique

«En Suisse, plus d'un quart des assurés ont changé de caisse maladie»

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/12239368/embed' title='Interactive or visual content'  
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'  
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-  
popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. Comparis.ch renforce ainsi le pouvoir de décision des consommateurs. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui environ 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.